

Fwd: Proposition de projet avec l'AGECVM

Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com>

Mar 2021-11-30 03:22

À : AGEVCVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>

Cc : Fleury Véronique <VFLEURY@cvm.qc.ca>; frederique.oups@gmail.com <frederique.oups@gmail.com>; Carolyne Martineau <carolyne.martineau@gmail.com>; Bernier Philippe <pbernier@cvm.qc.ca>

----- Forwarded message -----

De : **Jan-Philippe Barbeau** <info@jpbarbo.com>

Date: sam. 20 nov. 2021 20 h 45

Subject: Re: Proposition de projet avec l'AGECVM

To: Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com>

Bonsoir,

J'ai pu rencontrer hier soir une brasserie qui est prête à brasser selon nos spécifications. Le prix serait donc de 88 \$ la caisse de 24 canettes de 473 ml pour 1200 L de blonde. 1200 L, c'est le format de ses fermenteurs au lieu de 1000 L. Ça donne environ 120 caisses de canettes. Notez que le montant des taxes et des consignes est toujours en sus du prix soumissionné. Chaque canette revient donc à 3,67 \$ plus taxes et consigne. Avec taxes, ça revient à 4,22 \$. Le montant total incluant taxes et consigne est alors de 4,42 \$.

Dans ce contexte, vous vous occupez du design et je m'occupe de créer la recette et de suivre sa production en délais et en contrôle qualité, je coordonne la production brassicole et je suis la brasserie pour la commande et production des canettes ainsi que la livraison de la brasserie au Cégep qui est évidemment incluse dans le prix mentionné. Et nous avons le temps de produire pour les dates discutées préalablement.

Il n'y a pas de production qu'il est possible de partager (ou re-branding), mais ils ont un éventail de produits que vous pouvez commander et qui pourraient être achetés selon un rabais vu la livraison déjà prévue par le brassin à contrat, si vous le souhaitez bien entendu. Si c'est le cas, vous pourrez à ce moment voir avec la brasserie directement pour la commande et selon sa liste de produits disponibles. C'est une excellente brasserie avec de superbes bières de soif parfaitement exécutées. Le propriétaire est brasseur depuis très longtemps et c'est un ami depuis belle lurette aussi. Vous pouvez voir leur site ici : <https://www.bieresilo.com/>

Je lui ai expliqué le contexte et la commande, avec design d'étiquette fourni pour impression sur canette. Le contrat avec Brasserie Silo se ferait avec Épitaphe et nous aurions ensuite un contrat entre Épitaphe et l'AGECVM, conjointement avec le Cégep qui est propriétaire du permis de brasseur et en charge de régler la facturation qui proviendra de Silo. Le seul bémol que Brasserie Silo demande serait deux paiements pour la production, soit 50 % dans la semaine de l'encanettage du produit et 50 % à la livraison.

Si ça vous convient, nous pourrions déjà commencer à évaluer le reste des détails, notamment la production du design et les étiquettes.

En espérant le tout à votre convenance,

Jan-Philippe Barbeau, brasseur
// Épitaphe

Le 13 nov. 2021 à 08:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Désolée de la réponse tardive! Nous allons aller avec du ale blonde pour la saveur, si cela est possible pour vous. En même temps, le partage d'un brassin pour une ale blonde est-il possible dans les circonstances actuelles? Sinon, nous allons aller avec les 1000L d'un brassin. Compte-tenu de ces informations, avez vous déjà une idée du coût de la production ?

Cordialement

Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGECVM

Le ven. 5 nov. 2021 à 10:01, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

Pour une bière de type blonde houblonnée, j'en comprends IPA ou plutôt ale blonde ? Je n'ai pas la possibilité actuellement de partager des brassins, malheureusement.

Merci et bonne journée,
Jan-Philippe Barbeau
// Épitaphe

Le 4 nov. 2021 à 17:10, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Du côté de l'AGECVM, nous avons en tête deux possibilités à explorer. Ce sera soit une bière de type blonde houblonner. L'autre possibilité, c'est qu'on s'interroge sur les recettes déjà entrain de se faire brasser ou en prévision pour possiblement partager un brassin. Es-ce que cela est possible?

Cordialement

Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGECVM

Le jeu. 21 oct. 2021 22 h 58, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonsoir,

Ce serait donc le 5579 Christophe Colomb (coin St Grégoire). C'est au Quartiers Belle Gueule.

Cheers,
Jan-Philippe Barbeau

Le 21 oct. 2021 à 22:45, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonsoir,

Je suis disponible pour vous rencontrer mardi prochain à 16h! Quel est l'adresse de rendez-vous?

Cordialement

Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGECVM

Le mer. 20 oct. 2021 07 h 03, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

Cette semaine est déjà pas mal occupée, mais si vous avez du temps la semaine prochaine, ce serait plus simple. Vendredi 29 octobre serait un moment parfait pour moi, un peu n'importe quelle heure de la journée et on peut se rencontrer où c'est le plus simple pour vous à Montréal. Autre que vendredi, je pourrais vous recevoir sur mon autre lieu de travail, sur le Plateau Mont-Royal, mais à compter d'environ 16 h (je n'ai pas de limite de temps, ceci dit) les 25, 26 ou 28 octobre.

Pour les canettes, c'est parfait.

Pour la date, on a donc encore du temps. Il faut prévoir entre 1 et 2 mois pour de la journée de brassage à la livraison. Entre temps, il y a les étiquettes à prévoir et, bien entendu la recette d'abord.

Pour le paiement, c'est effectivement au propriétaire du permis que la facture doit être rédigée.

Cheers,
Jan-Philippe Barbeau, brasseur
// Épitaphe

Le 19 oct. 2021 à 22:46, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

L'achat en fût n'est pas une option pour nous. Il va donc falloir se diriger vers des

canettes immatriculées pour la vente en restaurant. En effet, nous sommes sous le permis d'alcool du CVM qui est restrictif sur la façon de vendre l'alcool. Seules les bouteilles et canettes immatriculées pour une vente en restaurant sont autorisées. En ce qui concerne la date de sortie pour la bière "spécial 2012" (le nom officiel n'est pas encore déterminé), ce serait l'idéal de la sortir aux alentours du 16 février ou directement à cette date. D'autres dates peuvent fonctionner si votre calendrier ne le permet pas. Le design de l'étiquette sera réalisé par nos membres. En ce qui concerne le style de bière, il nous faut encore en décider entre nous, nous avons combien de temps pour déterminer cela avant qu'il ne soit trop tard pour vous?

En ce qui concerne le paiement, ce ne sera pas un problème pour nous. Il va falloir qu'on s'entende avec la direction sur quelques détails. En effet, comme c'est leur permis d'alcool qu'on utilise on doit vérifier notamment si ce n'est pas à leur nom que la commande sera passée mais que les fonds proviennent de nous.

J'imagine qu'une discussion à vive voix peut nous être utile pour mieux en discuter? Êtes vous disponible pour cela à un moment cette semaine?

Cordialement,

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGECVM

Le mar. 19 oct. 2021 à 07:49, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

Si l'idée est donc d'acheter le lot au complet, au pire en quelques commandes, je ne vois pas comment ça ne pourrait pas être faisable. Il suffira d'inclure dans le contrat de production l'achat complet. Normalement, on fonctionne avec un dépôt pour un pourcentage de la production. Ce montant est évidemment déduit de la facture finale de la production. Chaque brassin est généralement sous contrat individuel de production.

Quel est le timing pour une première sortie et quel style de bière aviez-vous l'intention d'avoir ? Avez-vous votre propre design d'étiquette ? Voulez-vous des fûts ou seulement des canettes ?

Je pourrais probablement faire produire à Montréal chez l'un de mes fournisseurs et j'imagine qu'on pourrait avoir de vos représentants sur place pour les brassins (question marketing pour vous, j'imagine bien).

Cheers,

Jan-Philippe Barbeau, brasseur

// Épitaphe

Le 17 oct. 2021 à 21:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Tout à fait, du côté de l'AGECVM notre plan de vente est:

Pour la batch "10eme anniversaire de 2012" ,qui est la prioritaire, il y aura un événement dédié à sa sortie et les stocks restants seront vendus au fur et à mesure des événements avec alcool qui se dérouleront au cégep. Par conséquent, un brassin de 2000L ne sera pas problématique.

La deuxième sera une ou plusieurs bières différentes que nous allons vendre pendant les événements au cvm. En effet, un frigo d'entreposage est disponible pour stocker les caisses. Je ne suis pas au courant présentement de la limite maximale de cette dernière (nous sommes entrain de vérifier) et nous sommes présentement en train de vérifier la consommation d'alcool moyenne afin de mieux comprendre nos besoins ainsi que la fréquence habituelle de vente/consommation.

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGECVM

Le lun. 11 oct. 2021 12 h 08, Jan-Philippe Barbeau <info@jpbarbo.com> a écrit :

Bonjour,

C'est quelque chose qui pourrait être intéressant, mais il y a plusieurs choses à vérifier avant de confirmer la possibilité de le faire. Comment voyez-vous la sortie d'un ou de plusieurs produits ? Quelle quantité voulez-vous et quel genre d'emballage prévoyez-vous ?

Du côté d'Épitaphe, il peut être possible de réaliser des brassins de 1000 ou 2000 L, mais ça représente beaucoup de canettes ou de fûts à vendre, il est donc impératif avec un projet de ce genre d'avoir un bon plan de mise en marché. J'imagine que vous avez déjà des idées ou des certitudes sur la mise en route d'un plan de la sorte ?

Merci et bonne journée,
Jan-Philippe Barbeau, brasseur
// Épitaphe

Le 10 oct. 2021 à 08:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

L'AGECVM (Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux Montréal) est présentement à la recherche d'un partenaire dans le cadre d'un projet de brassage de bière pour le compte de l'association!

Nous souhaitons savoir s'il est possible de passer une commande de ce genre avec vous? Le projet consisterait à brasser une (ou plusieurs) sorte de bière aux thèmes et aux saveurs choisi par l'association. Nous souhaitons ,notamment, que l'une d'elle serait dans le cadre de la commémoration de la grève de 2012.

En espérant pouvoir en discuter avec vous sûr de plus amples détails, si vous êtes intéressé.

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGECVM